

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 6 avril à 11 H le Conseil Municipal, convoqué dans la salle de la mairie s'est réuni, en session ordinaire, tous les membres étaient présents :

Présents : Mme MASSACRIER, Mme TRAPEAU, Mme BONNET, Mme SAGET, Mr. COSTON, Mr. BARJAT, Mr. GUILLIN, Mr. DAVAL, Mr. CHAMILLARD, Mr. BERTUEL, Mr. ROLLAND.

Secrétaire de séance : Mr COSTON

Mademoiselle Andrée BEAL, Maire sortant, ouvre la séance à 11 H 00, fait l'appel des nouveaux élus, déclare que le nouveau Conseil est en place et passe la parole au doyen d'âge : Pierre BERTUEL

1/ Délibération élection du Maire

Suite aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014, il convient de procéder à l'élection du Maire.

Mr. BERTUEL a demandé s'il y avait un candidat à la fonction de Maire : Dominique GUILLIN s'est porté volontaire.

1^{er} Tour de scrutin :

Est élu Dominique GUILLIN avec 10 voix.

2/ Délibération nombre d'adjoints

Il convient de délibérer sur le nombre d'adjoints au Maire. Monsieur le Maire propose 2 adjoints avec la possibilité de créer un 3^{ème} poste en cours de mandat.

Vote pour à l'unanimité (11 voix).

3/ Délibération élection des adjoints au Maire

Monsieur le Maire propose Mr. COSTON comme 1^{er} adjoint et Elisabeth MASSACRIER comme 2^{ème} adjoint.

Election du 1^{er} adjoint

1^{er} tour de scrutin :

Est élu Pascal COSTON avec 7 voix

Election du 2^{ème} adjoint

1^{er} tour de scrutin :

Est élue Elisabeth MASSACRIER avec 9 voix.

La prochaine réunion est fixée au 12 avril 2014.

La séance est levée à 11 H 30.